



**Club mixte de gymnastique la Jeanne d'Arc
Fournes en Weppes**

Fiche d'Inscription de la Saison 2022 – 2023

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse Mail :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Autre (mail,tel) :

Prénom des frères et sœurs inscrits au club :

Professions des parents (facultatif) :

Attestation de paiement souhaité (justificatif pour CE) : oui non

Consignes particulières :

Partie réservée au secrétariat

Photo **Section d'inscription**

Certificat médical (date) : OU Attestation (date) :

Fiche de décharge, d'autorisation et de règlement : Déclaration d'assurance

Tenue : achat OU location : espèce OU chèque Caution

Cotisation payée pour gym(s) : si >1, prénoms des autres

Paiement € chèque espèces Cautions

Paiement € chèque espèces

Nom et adresse du(des) chèque(s) si le signataire est différent de l'inscription :
.....
.....

Chèque au nom de la : Gymnastique Jeanne d'Arc Fournes en Weppes.



Club mixte de gymnastique la Jeanne d'Arc

Fournes en Weppes

AUTORISATION PARENTALE REGLEMENT (de l'association)

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

demeurant à :

représentant légal du (de la) gymnaste (nom, prénom) :

..... né(e) le : à :

N° Sécurité Sociale :

membre du Club Mixte de Gymnastique La Jeanne d'Arc de Fournes en Weppes

- déclare avoir pris connaissance du règlement et des garanties d'assurances Article 12 du règlement de l'association (joint au dossier d'inscription) et en accepte les termes.

- déclare dégager de toute responsabilité les cadres pour tous incidents qui pourraient se produire ou survenir durant les cours ou les compétitions.

- déclare dégager de toute responsabilité l'association de tous incidents qui pourraient survenir ou se produire en dehors des cours et des compétitions.

- Autorise l'encadrement à prendre les mesures d'urgence qui s'imposent en cas d'accident.

Personne à contacter en cas d'urgence :

Numéro de téléphone où la contacter : Domicile

Portable :

Autorise le gymnaste à être à bord du véhicule d'un moniteur ou d'un parent accompagnateur lors des déplacements (concours, stages), selon la législation en vigueur, et dégage le conducteur de toute responsabilité en cas d'accident.

N'autorise pas le gymnaste à être à bord du véhicule d'un moniteur ou d'un parent accompagnateur lors des déplacements, et m'engage de ce fait, à le véhiculer par mes propres moyens sur les lieux (concours, stages).

(Veuillez cocher la case correspondante)

Date :

Signature des parents (pour les mineurs)

Signature du gymnaste

ATTENTION : Ce document doit être remis avec le dossier d'inscription du gymnaste.



Club mixte de gymnastique la Jeanne d'Arc Fournes en Weppes

LOCATION de la TENUE du club JUSTAUCORPS / LÉOTARD+SHORT

La location de la tenue de l'association (justaucorps pour les filles, léotard + short pour les garçons) est soumise au règlement suivant :

- La location se fera contre la remise du paiement et d'un chèque de caution de **60 euros** correspondant à la valeur de la tenue.
- Toute dégradation de la tenue (tâche, trou, perte, vol...) entraînera l'encaissement du chèque de caution.
- La tenue est remise en mains propres au gymnaste le matin de la compétition et récupérée dès la fin de celle-ci.
- Le présent contrat de location doit être remis aux moniteurs accompagné du règlement et du chèque de caution avec le dossier d'inscription.

Mr, Mme
parent(s) de

s'engage(nt) à respecter le règlement ci-dessus et loue(nt) la tenue de l'association pour l'ensemble des manifestations de la saison 2022-2023 au prix de **10 euros** (concours interne, étoiles ou badges, niveaux ou challenges, régionaux, fédéraux, fête de la gym si besoin) + un chèque de **caution de 60 euros**.

préfère(nt) acheter la tenue du club pour toutes les manifestations de la saison (se renseigner auprès du comité pour les tailles et tarifs)

Signature :

Club mixte de gymnastique la Jeanne d'Arc

Fournes en Weppes



Contrat d'assurance AXA n° 36884200102

Cher Adhérent.

Afin d'être en conformité avec la réglementation, veuillez prendre connaissance de l'article 12 du règlement et des garanties d'assurance offertes par le club, et ensuite nous retourner cette fiche dûment remplie.

DECLARATION D'ASSURANCE DE L'ADHERENT

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

(pour les mineurs) représentant légal de l'enfant (nom, prénom) :

adhérent au club mixte de gymnastique " la Jeanne d'Arc " de Fournes en Weppes déclare:

- qu'un règlement avec le tableau des garanties d'assurance m'a bien été remis lors de mon inscription.
- avoir choisi les garanties A-B-C option « mini » offertes par le club.
- avoir refusé de souscrire à l'une des options de garantie « Indemnités contractuelles » proposées par le club mixte de gymnastique et avoir été informé de l'intérêt de contracter une assurance complémentaire « individuelle accident » (*).
- estimer que les montants de garanties contractuelles proposés sont insuffisants au regard des conséquences d'un éventuel sinistre (*).

(Veuillez cocher les cases appropriées)

Fait à : le

Signature:

(précédée de la mention "Lu et approuvé").(pour les mineurs; la signature des parents ou du tuteur légal est exigée)

(*) il est recommandé dans cette hypothèse, de vous adresser à votre agent général d'assurances, seul capable de vous proposer un contrat individuel accident étudié pour vos besoins personnels.